

PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK PARLEMENT

COMPTE RENDU INTÉGRAL

INTEGRAAL VERSLAG

SÉANCE PLÉNIÈRE DU LUNDI 19 JUILLET 2021

(Séance du matin)

PLENAIRE VERGADERING VAN MAANDAG 19 JULI 2021

(Ochtendvergadering)

COMPTE RENDU PROVISOIRE

Non encore approuvé par les orateurs.
Ne pas citer sans mentionner la source.

VOORLOPIG VERSLAG

Nog niet goedgekeurd door de sprekers.
Niet citeren zonder de bron te vermelden.

PRÉSIDENCE : M. RACHID MADRANE, PRÉSIDENT.

- *La séance est ouverte à 9h35.*

M. le président.- Je déclare ouverte la séance plénière du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale du lundi 19 juillet 2021.

[105]

EXCUSÉS

M. le président.- Ont prié d'excuser leur absence :

- Mme Gladys Kazadi ;
- Mme Stéphanie Koplłowicz ;
- Mme Elisa Groppi ;
- Mme Soetkin Hoessen.

[107]

HOMMAGE AUX VICTIMES DES INONDATIONS

M. le président.- Avant de commencer cette séance du parlement, permettez-moi d'avoir une pensée pour toutes les victimes des terribles inondations qui ont frappé notre pays, en particulier en Wallonie et en Flandre, mais aussi dans les pays voisins : en Allemagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en France. Pour rendre hommage à toutes ces personnes, à leurs proches et à leurs familles, je vous invite à bien vouloir respecter une minute de silence.

(L'assemblée se lève et observe une minute de silence)

[113]

ACTE DE PRESTATION DE SERMENT DU NOUVEAU GREFFIER DU PARLEMENT

M. le président.- En date du 16 juillet 2021, j'ai reçu entre mes mains la prestation de serment de M. Hugues Timmermans, qui accédera à la fonction de greffier du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale le 21 juillet 2021.

- Pour information.

[115]

COMMUNICATIONS FAITES AU PARLEMENT

(Voir annexe)

[119]

PROJETS D'ORDONNANCE

Dépôt

M. le président.- En date du 13 juillet 2021, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a déposé le projet d'ordonnance organique de la gestion des intérêts matériels des communautés culturelles locales (n° A-400/1-2020/2021).

- Renvoi à la commission des affaires intérieures.

M. le président.- En date du 14 juillet 2021, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a déposé le projet d'ordonnance relative à Brupartners (n° A-401/1-2020/2021).

- Renvoi à la commission des affaires économiques et de l'emploi.

M. le président.- En date du 16 juillet 2021, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a déposé le projet d'ordonnance relatif à la taxe sur les services de taxis et les services de location de voitures avec chauffeur en raison de la crise sanitaire du Covid-19 (n° A-403/1-2020/2021).

- Renvoi à la commission des finances et des affaires générales.

[121]

PRISES EN CONSIDÉRATION

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition d'ordonnance de Mmes Véronique Lefrancq et Bianca Debaets modifiant l'ordonnance du 13 février 2014 relative à la garantie, au sein des organes de gestion des personnes morales, d'une présence équilibrée de femmes et d'hommes parmi les membres nommés par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (n° A-343/1 – 2020/2021).

Pas d'observation ?

- Renvoi à la commission des finances et des affaires générales.

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition d'ordonnance de Mme Cielte Van Achter, MM. Mathias Vanden Borre et Gilles Verstraeten modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux, en ce qui concerne les méthodes autorisées pour l'abattage des animaux (n° A-345/1 – 2020/2021).

Pas d'observation ?

- Renvoi à la commission de l'environnement et de l'énergie.

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition de résolution de M. Christophe De Beukelaer et Mme Bianca Debaets visant à subventionner la mise en place d'un transport social (n° A-347/1 – 2020/2021).

Pas d'observation ?

- Renvoi à la commission de la mobilité.

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition de décret et d'ordonnance conjoints de Mme Céline Fremault visant à modifier les décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises afin d'introduire une plus grande transparence dans l'usage des algorithmes dans les administrations (n° A-359/1 – 2020/2021).

Pas d'observation ?

- Renvoi à une commission interparlementaire en application des articles 50 et 51 du règlement.

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition de résolution de Mme Anne-Charlotte d'Ursel, M. David Weytsman et Mme Alexia Bertrand visant à étudier la mise en place de bandes de circulation réservées au covoiturage dans le cadre du réaménagement des entrées de ville de Bruxelles (n° A-366/1 – 2020/2021).

Pas d'observation ?

- Renvoi à la commission de la mobilité.

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition de résolution de Mmes Bianca Debaets, Aurélie Czekalski, M. Mathias Vanden Borre, Gladys Kazadi et Victoria Austraet relative à la poursuite du développement et du soutien des skateparks et autres infrastructures dédiées aux "sports urbains" en Région de Bruxelles-Capitale (n° A-374/1 – 2020/2021).

Pas d'observation ?

- Renvoi à la commission des finances et des affaires générales.

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition de résolution de M. David Weytsman, Mmes Viviane Teitelbaum, Véronique Lefrancq, Cieltje Van Achter, Bianca Debaets, Latifa Aït Baala et Clémentine Barzin visant à déclarer la Région de Bruxelles-Capitale comme "zone de libertés pour les personnes LGBTQI+" (n° A-381/1 – 2020/2021).

Pas d'observation ?

- Renvoi à la commission de l'égalité des chances et des droits des femmes.

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition de résolution de Mmes Marie Lecocq, Lotte Stoops, Nadia El Yousfi, Els Rochette, Nicole Nketo Bomele, Khadija Zamouri, M. Pepijn Kennis, Mmes Françoise De Smedt et Victoria Austraet visant à soutenir la résolution du

Parlement européen du 11 mars 2021 en déclarant la Région bruxelloise "zone de liberté pour les personnes LGBTQIA+" (n° A-397/1 – 2020/2021).

Pas d'observation ?

- Renvoi à la commission de l'égalité des chances et des droits des femmes.

[123]

PROPOSITION D'ORDONNANCE DE MME FADILA LAANAN, M. TRISTAN ROBERTI, MMES MARIE NAGY, SOETKIN HOESSEN, CARLA DEJONGHE, HILDE SABBE ET CÉLINE FREMAULT PROLONGEANT CERTAINS DÉLAIS DE L'ORDONNANCE ORGANIQUE DE REVITALISATION URBAINE DU 6 OCTOBRE 2016

(NOS A-390/1 ET 2 -2020/2021)

Discussion générale

M. le président.- La discussion générale est ouverte.

M. Geoffroy Coomans de Brachène, rapporteur.- Je me réfère à mon rapport écrit.

[129]

Mme Fadila Laanan (PS).- À circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles. La pandémie de Covid-19 a bouleversé nos vies. Elle a eu des conséquences graves, même si certaines sont moins visibles que d'autres. Dans ce cadre, le Parlement bruxellois a accordé, à travers les ordonnances des 19 mars et 23 novembre, des pouvoirs spéciaux au gouvernement bruxellois. Cela lui a permis de prendre des mesures visant à régler en urgence des situations critiques, dont la prolongation des délais législatifs.

Ainsi, trois arrêtés ont eu pour effet de suspendre les délais de rigueur et de recours, pour l'ensemble de la législation bruxelloise, du 16 mars au 20 juin 2020. Un arrêté de pouvoirs spéciaux du gouvernement de la Région bruxelloise a également été pris le 18 juin 2020. Il prolonge certains délais de l'ordonnance organique de revitalisation urbaine du 6 octobre 2016. Dès lors, en fonction des phases des contrats de quartier durable, des contrats de rénovation urbaine et des politiques de la ville ont été prolongés d'un mois et demi à trois mois.

La suspension de ces délais garantissait au citoyen l'exercice de ses droits et visait à ce que les services publics soient en mesure de traiter les dossiers administratifs. Toutefois, ces délais n'étaient pas suffisants pour couvrir la période postérieure à la mi-septembre 2020, alors que la situation sanitaire n'avait quasiment pas évolué.

[131]

Malgré l'investissement, l'inventivité et la réactivité des acteurs concernés par la mise en œuvre des programmes de revitalisation urbaine dans ce contexte particulier, des difficultés et des retards engendrés par cette crise sanitaire sont encore observés. Même si les communes et les bureaux d'études ont réinventé des processus de participation virtuels et que ceux-ci se sont globalement bien déroulés, cela n'a évidemment pas suffi. Là aussi, la fracture numérique s'est fait sentir.

Il s'avère également que cette situation provoque des retards et nuit au bon déroulement des programmes de revitalisation urbaine dans leurs différentes phases. Dans ces circonstances, il s'avère donc nécessaire de prolonger à nouveau de trois mois les délais de réalisation des phases d'élaboration et de mise en œuvre de certains d'entre eux. Cette prolongation tend notamment à permettre aux communes de procéder à l'organisation des enquêtes publiques et des processus participatifs requis, de sorte que l'autorité régionale de tutelle puisse ensuite se prononcer valablement sur le respect des procédures.

Ce délai supplémentaire pourrait ainsi permettre une participation citoyenne active et de qualité lors de l'élaboration des programmations. La prolongation doit également s'appliquer à des phases qui ne requièrent pas de mesures particulières de publicité ou de processus de participation, dès lors que leur réalisation a également été rendue plus complexe et afin d'assurer une égalité de traitement entre toutes les procédures reprises dans l'ordonnance organique de la revitalisation urbaine du 6 octobre 2016.

En outre, une prolongation d'une durée de six mois est proposée pour les délais de réalisation des phases d'exécution de certains programmes de revitalisation urbaine.

Enfin, il convient de noter que la présente ordonnance habilite le gouvernement à encore prolonger, si nécessaire, les différentes phases d'un délai supplémentaire de trois mois.

M. le président, vous vous rendez compte des intérêts en jeu dans cette proposition d'ordonnance. Je remercie d'avance mes collègues de soutenir ce texte.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité)

[135]

M. le président.- La discussion générale est close.

Discussion des articles

M. le président.- Nous passons à la discussion des articles.

Article 1er

Pas d'observation ?

Adopté.

Articles 2 à 6

Pas d'observation ?

Adoptés.

La discussion des articles est close.

Nous procéderons tout à l'heure au vote nominatif sur l'ensemble de la proposition d'ordonnance.

[141]

PROJET D'ORDONNANCE CONCERNANT LA TAXE SUR LES APPAREILS AUTOMATIQUES DE DIVERTISSEMENT DUE POUR L'EXERCICE 2021 EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19

(NOS A-399/1 ET 2 – 2020/2021)

Discussion générale

M. le président.- La discussion générale est ouverte.

M. Marc-Jean Ghysels, rapporteur, se réfère au rapport écrit.

[147]

M. le président.- La discussion générale est close.

Discussion des articles

M. le président.- Nous passons à la discussion des articles.

Article 1er

Pas d'observation ?

Adopté.

Articles 2 à 4

Pas d'observation ?

Adoptés.

La discussion des articles est close.

Nous procéderons tout à l'heure au vote nominatif sur l'ensemble du projet d'ordonnance.

[151]

QUESTIONS ORALES

M. le président.- Étant donné que les questions orales inscrites à l'ordre du jour ont reçu réponse écrite, elles sont dès lors retirées de l'ordre du jour.

- La séance est levée à 9h48.

COMMUNICATIONS FAITES AU PARLEMENT

MEDEDELINGEN AAN HET PARLEMENT

COUR CONSTITUTIONNELLE

GRONDWETTELIJK HOF

- Diverses communications ont été faites au parlement par la Cour constitutionnelle.

Elles figureront en annexe de la version définitive du compte rendu intégral de cette séance.

- Verscheidene mededelingen werden door het Grondwettelijk Hof aan het parlement gedaan.

Zij zullen worden opgenomen in de bijlagen van de definitieve versie van het integraal verslag van deze vergadering.

* * *

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">DÉLIBÉRATIONS BUDGÉTAIRES</p> <p style="text-align: center;">BEGROTINGSBERAADSLAGINGEN</p> |
|---|

- Divers arrêtés ont été transmis au parlement par le gouvernement.

Ils figureront en annexe de la version définitive du compte rendu intégral de cette séance.

- Verscheidene besluiten werden door de regering aan het parlement overgezonden.

Zij zullen worden opgenomen in de bijlagen van de definitieve versie van het integraal verslag van deze vergadering.

* * *

- En application de l'article 88 de l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle, le Service public régional de Bruxelles nous transmet divers arrêtés.

Elles figureront en annexe de la version définitive du compte rendu intégral de cette séance.

- Overeenkomstig artikel 88 van de organieke ordonnantie van 23 februari 2006 houdende de bepalingen die van toepassing zijn op de begroting, de boekhouding en de controle, zendt de Gewestelijke Overheidsdienst Brussel ons verscheidene besluiten.

Zij zullen worden opgenomen in de bijlagen van de definitieve versie van het integraal verslag van deze vergadering.

* * *

MOTIONS

MOTIES

- Par courrier du 5 juillet 2021, la Ville de Bruxelles transmet une motion, adoptée par son conseil communal en sa séance du 28 juin 2021, « en faveur des mesures pour lutter contre les loyers considérés comme abusifs sur la Ville de Bruxelles ».
 - **Renvoi à la commission du logement.**

- Bij brief van 5 juli 2021, zendt de Stad Brussel een motie “ten voordele van maatregelen die huurprijzen die als buitensporig beschouwd worden in de Stad Brussel te bestrijden”, aangenomen door de gemeenteraad tijdens zijn vergadering van 28 juni 2021.
 - **Verzonden naar de commissie voor de huisvesting.**

- Par courriel du 19 juillet 2021, la commune d’Ixelles transmet une motion, adoptée par son conseil communal en sa séance du 24 juin 2021, « de soutien à une régulation progressive des loyers sur tout le territoire bruxellois ».
 - **Renvoi à la commission du logement.**

- Bij mail van 19 juli 2021, zendt de gemeente Elsene een motie “ter ondersteuning van een progressieve huurprijsregulering op het gehele Brusselse grondgebied”, aangenomen door de gemeenteraad tijdens zijn vergadering van 24 juni 2021.
 - **Verzonden naar de commissie voor de Huisvesting.**

**SOCIÉTÉ DU LOGEMENT
DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

RAPPORT ANNUEL 2020

BRUSSELSE GEWESTELIJKE HUISVESTINGSMAATSCHAPPIJ

JAARVERSLAG 2020

- Par courrier du 5 juillet 2021, la Directrice générale adjointe de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale transmet le rapport annuel 2020 de la SLRB : « Pour un logement public de qualité en Région de Bruxelles-Capitale ».
- **Renvoi à la commission du logement.**
- Bij brief van 5 juli 2021, zendt de adjunct-algemeen directeur van de Brusselse Gewestelijke Huisvestingsmaatschappij het jaarverslag 2020 van de BGHM : “Voor een kwaliteitsvolle openbare huisvesting in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest”.
- **Verzonden naar de commissie voor de Huisvesting.**

RAPPORT ANNUEL 2020 DE BRUGEL

JAARVERSLAG 2020 VAN BRUGEL

- Par courriel du 9 juillet 2021, Brugel transmet au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, conformément à l'article 30*bis* de l'ordonnance du 19 juillet 2001 relative à l'organisation du marché de l'électricité en Région de Bruxelles-Capitale, les cahiers thématiques complétant le rapport 2020 de Brugel.
 - **Renvoi en commission de l'environnement et de l'énergie.**

- Bij mail van 9 juli 2021, zendt Brugel, overeenkomstig artikel 30*bis* van de ordonnantie van 19 juli 2001 betreffende de organisatie van de elektriciteitsmarkt in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, aan het Brussels Hoofdstedelijk Parlement de thematische verslagen die het jaarverslag 2020 van Brugel aanvullen.
 - **Verzonden naar de commissie voor het Leefmilieu en de Energie.**

COUR DES COMPTES
RAPPORT ANNUEL 2020
REKENHOF
JAARVERSLAG 2020

- Par courriel du 12 juillet 2021, la Cour des comptes transmet au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale son rapport annuel 2020, approuvé en assemblée générale le 23 juin 2021.
 - **Pour information.**

- Bij mail van 12 juli 2021, zendt het Rekenhof aan het Brussels Hoofdstedelijk Parlement zijn jaarverslag 2020, goedgekeurd in algemene vergadering van 23 juni 2021.
 - **Ter informatie.**

**CENTRE INTERFÉDÉRAL POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES
(UNIA)**

RAPPORT ANNUEL 2020

**INTERFEDERAAL GELIJKEKANSENCENTRUM
(UNIA)**

JAARVERSLAG 2020

- Par courrier reçu le 15 juillet 2021, la directrice et le directeur du Centre Interfédéral pour l'Égalité des Chances (UNIA) transmettent le rapport annuel 2020, intitulé « Vulnérabilité des droits humains en temps de crise ».
- **Renvoi à la commission de l'égalité des chances et des droits des femmes.**
- Bij brief ontvangen op 15 juli 2021, zendt de directrice en de directeur van het Interfederaal Gelijkekansencentrum (UNIA) het jaarverslag 2020, getiteld : "Kwetsbare mensen in crisistijden".
- **Verzonden naar de commissie voor de Gelijke Kansen en Vrouwenrechten.**